



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 DECEMBRE 2023 à 20 H 30

(ce compte-rendu devra être approuvé par le prochain Conseil Municipal)

Convocation envoyée le 15 décembre 2023 par courriel aux conseillers municipaux.

Présents : Stéphane Galdemas, Edith Sylvestre, Eric Ketley, Christian Tribu, Lili Forgas, Eric Tracol, David Broc, Olivier Reboul ;

Absents : Alexandre Barbe, Emmanuel Hareau, Hervé Galland ;

Président de séance, le Maire : Stéphane Galdemas, secrétaire de séance : Edith Sylvestre.

Ordre du jour

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 22 septembre 2023

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 31 mars 2023 est approuvé à l'unanimité ;

2 – Dénomination de la future salle communale

A l'unanimité le Conseil suit l'avis de la Commission Vie de la Commune et décide de nommer la future salle communale qui sera aménagée dans l'ancienne église : Espace Saint Roch ;

3 – Tarifs communaux pour 2024

A l'unanimité les tarifs 2023 sont reconduits pour 2024 :

Location de la salle communale :

Rochebaudinois et électeurs de la commune :

Location de 10h à 10h le lendemain : 55 €, supplément au-delà de 10h le lendemain : 30 €

Autres :

Location de 10h à 10h le lendemain : 115 €, supplément au-delà de 10h le lendemain : 30 €

Chauffage : 15€/jour

Cimetière :

Concession trentenaire (2 m²) : 250 €, concession columbarium de 15 ans : 200 €

4 – Autorisation d’engagement des dépenses d’investissement avant le vote du budget général 2024

A l’unanimité, le Conseil autorise l’engagement, la liquidation et le mandatement à partir du 01/01/2024 des dépenses d’investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts aux budgets de l’année 2023 ;

5 – Régime indemnitaire des agents communaux

A l’unanimité le Conseil approuve la mise en place de la partie annuelle du régime indemnitaire des agents communaux ;

6 – Prime exceptionnelle inflation pour les agents communaux

Le Conseil, par 7 voix pour et une abstention (Eric Tracol) approuve le versement d’une prime exceptionnelle pour faire face à l’augmentation des prix ;

7 – Subventions

Le Conseil suit l’avis de la Commission Vie de la Commune et décide d’attribuer les subventions suivantes :

- Association Permavillards : 300€, unanimité ;
- Comité des fêtes : 1270€ incluant les recettes liées à la location de la licence IV et diminuée d’un don en liquide de 30€ fait à la commune et qui a été versée au Comité des fêtes, 7 voix pour, un non participant au vote (Eric Ketley membre du bureau du Comité des fêtes) ;
- Association XP2i : subvention exceptionnelle de 300€ , unanimité ;

8 – Recensement

Le Conseil approuve à l’unanimité l’inscription d’une dépense de 500€ pour faire face au frais qu’impliquera le recensement de la population qui aura lieu à partir de janvier 2024 ;

9 – Don de matériel à XP2i

L’association XP2i a été victime d’un incendie, il est proposé de lui donner le matériel de jardinage inutilisé de la commune , proposition adoptée par 4 voix pour, dont la voix prépondérante du maire, et 4 voix contre (David Broc, Eric Tracol, Olivier Reboul, Lili Forgas) . A l’issue du vote, Eric Tracol demande que soit noté au compte-rendu que cette décision est une honte car elle privera de moyen un éventuel futur employé technique de la commune ;

10 – Groupe de travail intercommunal pour rédiger le futur règlement des salles communales

Les membres de la commission Vie de la commune proposent de mutualiser la gestion des salles communales de Félines et Rochebaudin, en harmonisant les tarifs et les conditions d’utilisation, afin de bien orienter le public vers la salle la mieux adaptée à l’usage envisagé. Ce principe d’organisation est à confirmer avec la commune de Félines . Une commission pourrait être créée pour rédiger un projet de règlement, composée de 3 représentants de chaque commune. Thierry Dricot serait d’accord pour y représenter le Comité des fêtes, 2 conseillers pourraient en être membre . Sur le principe de réfléchir à une mutualisation des salles, 6 conseillers sont pour, 2 s’abstiennent (Eric Tracol et David Broc) . Les représentants de la commune seront Thierry Dricot pour le Comité des fêtes, Olivier Reboul pour le Conseil municipal, et une personne qui sera désignée par la Commission Vie de la Commune ;

11 – Demande de subventions pour la réfection de la toiture de l'ancienne église

Un devis de 35.671,80€ Ht a été établi pour cette réfection et il convient de demander des subventions à la Région et au Département , approuvé à l'unanimité ;

12 – Election des délégués au SIVU

Le SIVU n'ayant pas pu faire parvenir à temps les documents nécessaires à cette décision, ce point est retiré de l'ordre du jour ;

13 – Zones d'accélération du développement des énergies renouvelables

A l'unanimité, le conseil constate que pour l'instant, le flou de la démarche et l'absence des informations nécessaires ne lui permet pas de définir des Zones d'accélération du développement des énergies renouvelables ;

14 – Gestion du service de l'eau

A l'unanimité le Conseil décide d'engager une réflexion sur la gestion du service de l'eau potable, en étudiant notamment des alternatives au SIEBRC ;

15 – Appel à manifestation d'intérêt pour le Porte-cloches

La seule proposition parvenue sera communiquée aux conseillers et analysée par les commissions Vie de la Commune et Patrimoine , proposition adoptée à l'unanimité ;

16 – Questions diverses

- accord pour la commande de la réfection de la fenêtre de la Chapelle de Sénisse auprès de l'entreprise Vive le bois ;
- les permis de construire concernant l'Espace St Roch et la mairie sont arrivés hier . La seule modification depuis les plans précédents déjà approuvés par le Conseil concerne l'entrée principale de la salle . Pour tenir compte de la demande du conseil qu'un sas d'entrée soit prévu, il s'avère finalement plus économique de maintenir l'entrée actuelle, en changeant les portes et en les vitrant. Afin de ne pas retarder l'instruction de ces permis, les plans concernés seront envoyés aux conseillers et aux membres de la Commission urbanisme qui donneront leur avis ;
- rappel : un lampadaire est en panne au 120 rue de la Malle ;
- Eric Tracol va régler les horloges de l'éclairage public, les horaires précédemment définis ne sont pas changés ;
- rappel : grosses ornières sur le chemin des Eychamps, à étudier par la Commission Voirie ;
- le conseil est informé des mails et messages violents et insultants que Christophe Borel envoie en mairie depuis 3 ans. Le maire informe qu'il ne répondra plus à ces mails ou messages. Il est à noter que Christophe Borel n'était plus présent quand ce point a été abordé, il est arrivé à la séance avec une demi-heure de retard et l'a quitté après le point 15 en proférant des menaces et en claquant la porte.

La séance est levée à 23h15